

## Arleux, lauréate d'un appel à projet national!

L'histoire commence le 12 juillet lorsque la Mairie est prévenue par les services de l'État qu'Arleux est présélectionnée pour répondre à un Appel à Manifestation d'Intérêt «Centre-bourg», une expérimentation nationale menée par le Ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité, et celui de la décentralisation et de la fonction publique.

Cette expérimentation vise à apporter des moyens financiers pour revitaliser les centres-bourgs de villes rurales ; 3 communes sont présélectionnées dans notre département.

Il y a 30.000 communes rurales en France, 302 sont présélectionnées et seules 50 seront retenues...

Nous sommes déjà entrés dans la période des vacances scolaires, le dossier de candidature doit être déposé au plus tard le 12 septembre!

Ce projet doit être mené en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD) et, immédiatement, le Président Chrisitian POIRET missionne un cabinet d'études pour établir le diagnostic, définir les actions à mener et les chiffrer, c'est un travail considérable alors que chacun s'affaire à la préparation de la foire à l'ail.

Mais, le calendrier reste favorable pour Arleux car les élus sont en pleine réflexion sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ainsi que sur la mise en oeuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU); ce qui permet de gagner un temps précieux sur les diagnostics et les solutions à envisager.

Aux côtés du cabinet d'études et des élus, les agents de la CAD, de l'État (DDTM) et notre agent communal responsable du développement fournissent un travail considérable au point de décaler leurs vacances pour

finaliser le dossier ; celui-ci est remis à M. le Sous-Préfet de Douai le 12 septembre.

Une fois déposé, celui-ci est transmis également auprès de nos partenaires (Région, Département) ainsi qu'auprès de Parlementaires (M.DOLEZ, notre député et Jean-René LECERF, sénateur du Nord).

Patrick KANNER, Ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, téléphone personnellement à M. le Maire pour l'assurer de son soutien.

## 24 novembre 2014 : la bonne nouvelle !

Des informations «non officielles» circulaient déjà, Arleux serait retenue...

Le 24 novembre 2014, un courrier, cosigné du Ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité et du Ministre de la décentralisation et de la Fonction publique, confirme officiellement qu'Arleux fait partie des 53 communes retenues!

## Une nouvelle course contre la montre.

Seulement, les délais restent une fois encore extrêmement contraints car il faut conclure la convention d'ingénierie avant la fin de l'année (recrutement d'un chef de projet et d'un assistant par la CAD), l'État pouvant apporter un soutien financier de 80% (sur 3 ans) sur ces deux postes.

Et surtout, une convention à établir pendant le 1er trimestre 2015 détaillant l'ensemble de tous les projets qui doivent concourir à une revitalisation du coeur de notre ville (services publics, services marchands et services médicaux), logements à réinvestir par la réhabilitation, aménagements d'espaces ...

L'État, principal financeur de l'opération, validera enfin

tout ou partie de la programmation qui durera 6 ans.

Côté finances, l'État pourraît (hors ingénierie) apporter quelques 800.000€ par an, conjugués aux 500.000€ de la CAD et des 100.000€ de notre ville, c'est un formidable levier financier qui doit permettre de faire émerger des projets tous destinés à conforter notre ville et ainsi répondre à l'objectif politique que nous nous sommes assignés : bien vivre et vieillir ensemble à Arleux.

En ces périodes extrêmement difficiles pour les finances publiques, c'est une chance exceptionnelle qui devrait marquer pour longtemps l'histoire d'Arleux.





## Record pour le Téléthon!

Comme chaque année, beaucoup de bénévoles, particuliers ou associatifs se sont mobilisés pour que la recherche sur les maladies rares puissent avancer.

Malgré une situation économique difficile, le montant total des sommes collectées est de 5027.74€, une somme jusqu'alors jamais collectée à Arleux, un très grand merci à tous et toutes!



Concert donné au profit du Téléthon.



Lavage de voitures avec l'Olympique senséen.



L'atelier cuisine a préparé la soupe à l'ail pour le marché de Noël.



Lâcher de ballons avec les parents d'élèves de l'école Bouly-Richard.

Merci également à Evelyne LEROY, aquarelliste, le club de BMX, les parents d'élèves de l'école F.Noël, les résidents et les animateurs du centre H.Borel, les enseignants de nos deux écoles, les bénévoles du comité de foire, l'atelier Tricot-crochet, les associations locales, le personnel communal, le choeur du moulin, la chorale St Nicolas...et tous les anonymes qui ont participé à ce bel élan de générosité.

## Notre-Dame de Lorette.

Quelques jours après avoir commémoré l'armistice de la Grande Guerre, les jeunes élèves de CM2 des écoles Richard-Bouly et François Noël ont été accueillis à Notre-Dame-de-Lorette par les gardes d'honneur dont les arleusiens Jean-Michel Dauchy et René Barré, président de la section locale des Anciens Combattants.



Sensibilisés par leurs enseignants mais aussi, dans le bus, par Fatima Ghadi, conseillère municipale déléguée également enseignante de profession, les enfants avaient bien pris conscience de l'importance du lieu.

La basilique, la tour-lanterne et sa crypte, le vaste cimetière militaire, ses ossuaires et naturellement l'Anneau de la Mémoire ont été visités. Sur les immenses plaques d'acier aux 579 066 noms de soldats de toutes nationalités, ennemis ou alliés, chaque enfant a pu chercher un homonyme, une manière sans doute de rappeler que toutes les familles ont été touchées par le conflit.

Pour la municipalité, et pour Serge Gibert, conseiller délégué au devoir de mémoire, en particulier, ce déplacement, entièrement financé par la Commune, clôturait dignement la première année de commémoration du centenaire, après le traditionnel défilé du 11 novembre mais aussi une conférence de Bruno Vouters et une poignante pièce de théâtre sur les femmes pendant la guerre.

## **Arleux, 2030.**

Après la trêve due aux élections municipales, la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Arleux reprend.



En réunion de Conseil municipal, un projet d'aménagement et de développement durables vient, dans ce cadre, d'être

présenté par le cabinet chargé de la révision.

Comme le rappela en introduction le Maire de la Commune, Patrick Masclet, l'objectif est d'établir un projet sur quinze ans en exprimant des volontés stratégiques sur un schéma, pas encore sur les parcelles des uns et des autres.

Arleux est une commune attractive qui souhaite le rester et s'en donner les moyens. Les calculatrices ont été sorties et, aux vues des projets déjà en cours, le nombre d'habitants pourrait passer de 3 000 à 3 800, une augmentation importante que le premier magistrat justifie : «Pour garder nos commerces, il faut que les commerçants puissent travailler, il leur faut des clients». Il enchaîne sur les services qui doivent pouvoir fonctionner et cite le pôle médical qui ouvrira en cœur de ville dans les prochaînes semaines, «aussi un point d'accroche pour les néo-ruraux» dit-il.

Le développement urbain est projeté avec l'utilisation des dents creuses très importantes au sein de l'habitat existant et le lien entre les deux pôles de la commune que sont son centre bourg et son espace autour de la gare. De vastes zones naturelles de qualité font la renommée d'Arleux, leur mise en valeur sera poursuivie au travers d'axes forts pris dans le projet d'aménagement.

A titre d'information, le premier magistrat rendit compte de l'avancement de la demande de sortie du SIRA; votée au sein du conseil à l'unanimité, cette demande est en passe d'être acceptée, le comité syndical ayant approuvée la veille le départ d'Arleux à 31 voix pour et 2 contre. Il reste toutefois à chaque conseil municipal des 16 communes à entériner la décision, une majorité qualifiée étant nécessaire. Le développement d'Arleux devrait donc se faire dans les quinze années à venir, en dehors du SIRA donc.

## Fresque à la Maison pour Tous.



Évelyne LEROY, aquarelliste, a offert à la ville une superbe fresque dans la hall d'entrée de la Maison pour Tous.

## TERVANVIA CUDATA



Travaux de plomberie dans la future PMI.



Démarrage des fondations de 27 logements locatifs.



Fin des travaux d'adduction d'eau, cité du cambrésis.



Travaux préparatoires à la plantation d'arbres, école F.Noël.



Réparations de voirie par les agents communaux.



Enfouissement de réseaux face à la future nouvelle Gendarmerie.



Assainissement, rue du bias (chantier CAD).



Plantations au jardin du souvenir, au cimetière.

Installation d'un  $2^{\rm bme}$  tableau blanc interactif (TBI), à l'école Bouly-Richard.

## EN BREF



Plantations d'arbres par les écoliers de l'école Bouly-Richard, action financée par la Commune et la CAD.



Plantations d'arbres par les écoliers de l'école F.Noël, action financée par la Commune et la CAD.



À l'occasion de la Sainte-Barbe, Christian LECLERCQ et son fils Frédéric ont été décorés de la médaille nationale des sapeurspompiers de France.



Repas de Noël organisé par le CCAS et l'atelier cuisine.

## L'église et son orgue revivent.

Avec la présence d'une chaire de vérité et d'un buffet d'orgue classés, la restauration de l'intérieur de l'Eglise Saint-Nicolas a été suivie de près par l'architecte des monuments historiques Vincent Brunelle mais aussi par la commission diocésaine d'art sacré.

La pierre, le badigeon mais aussi la brique, comme trace de la reconstruction d'après 1918, constituent un ensemble raffiné, un superbe écrin pour l'orgue baroque. Comme tout chantier de grande ampleur, les mauvaises nouvelles n'ont pas manqué, la découverte du décollement d'une voute ou la difficulté de séchage des enduits ont conduit à cette longue période de fermeture de l'église. Malgré l'installation d'un caisson, les centaines de tuyaux composant l'orgue ont dû être démontés et nettoyés pour éliminer l'inévitable envahissante poussière.



Il a fallu démonter et remonter des centaines de tuyaux.

Les travaux sont maintenant bien terminés et l'inauguration a été faite en présence de nombreuses personnalités. Dans son propos, l'abbé Daniel Debuf félicita les différents intervenants en précisant bien qu'il n'était personnellement pas à l'origine des travaux : «celui qui moissonne n'est pas toujours celui qui a semé» prit-il comme image.



Les explications de M. le Maire pendant la visite officielle.

Le maire, Patrick Masclet, rappela que rien n'eut été possible sans la volonté du Conseil municipal et remercia les partenaires financeurs, le Conseil Général au titre de la protection du petit patrimoine, l'Etat en raison des éléments classés mais aussi la CAD: «Pour la première fois, ce n'est pas la commune qui met la plus grande part, mais la CAD».

Son président, Christian Poiret, ancien enfant de chœur comme il le précisa, rappela l'importance de l'église dans un village au même titre que la mairie et l'école ; il présenta ce fonds de solidarité de 80 000 € permettant aux communes de moins de 5000 habitants de faire des travaux, se développer

et de renvoyer une image dynamique et porteuse pour toute la Communauté d'agglomération.

Le Conseiller Général, Charles Beauchamp, se montra lui inquiet en expliquant que le Conseil Général, s'il avait pour l'instant toujours la compétence du petit patrimoine, n'avait plus d'argent à attribuer.

Le sous-préfet, Jacques Destouches, rappela qu'il était attentif à ce que le patrimoine et la culture ne soient pas sacrifiés en cette période de difficultés financières : «un pays avec une histoire ne peut perdre son patrimoine».

Avec une sonorité améliorée selon l'organiste Jean-Michel Bachelet, l'orgue s'est remis à chanter après deux années de silence à l'occasion de l'inauguration de la partie restaurée de l'Eglise, de la première messe donnée à l'intention de Sylviane Bonk, ancienne première adjointe. Adjointe qui n'avait pu avoir ses funérailles dans son église, mais aussi à l'occasion d'un concert de l'Avent organisé par l'association des amis de l'orgue. Voix d'orgue et voix d'enfants de la Chorale des petits chanteurs de Lambres-lez-Douai se sont si brillamment accordées pour le plaisir des sens dans un répertoire classique où chacun a été impressionné par la justesse et le talent de ses membres dont l'arleusien Thomas Rigollier. Comme le dit l'Abbé Daniel Debuf, «chacun mesure les heures de travail notamment pour les enfants apprendre des textes qui ne sont pas dans leur langue maternelle».

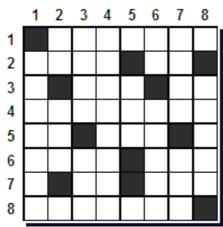
## **Exposition LANGLEBERT.**

Dans la diversité, les expositions se suivent au moulin. Jean-Claude Langlebert, ancien élève des Beaux-Arts tout comme son ami arleusien Michel Rouillard, présentait d'originales sanguines.

Lors de l'inauguration, l'artiste s'enthousiasma sur le bâtiment allant jusqu'à dresser son historique et féliciter de manière très appuyée le Maire pour le sauvetage du bâtiment ; il faut dire que ses toiles réalisées avec des pigments de couleur rouge terre bénéficiaient avec les murs en briques rénovés du meilleur décor possible. «Pas le droit à l'erreur» comme dit l'artiste pour expliquer toute la difficulté de son art si particulier. Fatima Ghadi, conseillère municipale déléguée à la programmation culturelle, décrit son invité comme pointilleux, méticuleux et perfectionniste, un artiste anxieux qui se livre entièrement dans un roman intitulé « Mises à nu ». Le passionné, animateur de plusieurs cours d'arts, s'est montré attentif et plusieurs classes ont pu être accueillies et bénéficier de ses conseils avisés.



## Problème 215



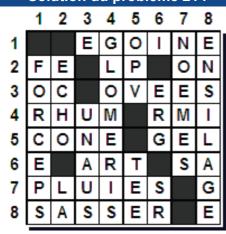
## [Horizontalement]

- 1. À quoi il ne manque rien.
- 2. Voix de femme la plus grave. ~ Série de coups de baguettes.
- 3. Période des fortes températures.
- ~ Le premier des nombres entiers.
- 4. Juxtaposition de phrases, sans mot de liaison.
- 5. Américium. ~ Petit poème narratif, au Moyen Âge.
- 6. Habitation traditionnelle des Indiens des plaines d'Amérique du Nord. ~ Elle se forme dans les liquides fermentés.
- 7. Astate. ~ Lentille.
- 8. Très épicée.

## [Verticalement]

- 1. Séduire par la promesse d'un gain.
- 2. Thallium. ~ Copain.
- 3. Retirer. ~ Pieu aiguisé à une extrémité.
- 4. Complètement. En ...
- 5. Lettre grecque.
- 6. Lawrencium. ~ Pourvue de membres mobiles pour le vol.
- 7. Liquides incolores transparents.~ Colère.
- 8. Insectes des eaux stagnantes.

## Solution du problème 214



# Max Gallo de l'Académie française FRANÇOIS I Roi de France Roi-Chevalier Prince de la Renaissance française

Une fresque historique retraçant la vie de ce prince de la Renaissance, roi guerrier, humaniste, amoureux des arts, protecteur des lettres.

Disponible dans votre bibliothèque.

Aline MASSON, bibliothécaire au centre culturel Le Moulin, vous propose une sélection d'ouvrages pour ce mois de décembre.

Rendez-vous sur: http://www.arleux.fr/vivre-en-arleux/centre-culturel/bibliotheque-mediatheque-marius-richard.html



MEDIATHEQUE Espace Marius Richard
CENTRE CULTUREL « LE MOULIN » ARLEUX

Horaires d'ouvertures en périodes de vacances scolaires

Samedi 20 décembre : de 9h à 12h
et de 14h à 17h

Mardi 23 décembre



14h à 17h



# Médecins et pharmaciens de garde

Médecin de garde : Médi'ligne 59 : 03.20.33.20.33

(20h à minuit du lundi au vendredi - De 13h à minuit le samedi - De 8h à minuit les dimanches et jours fériés).

➤ Pharmacie de garde: 0825.74.20.30 (coût de l'appel 0,15€ la minute, tapez ensuite le code postal de notre commune : 59151)

ou alors sur internet : www. servigardes.fr

## Comptes-rendus.

Les comptes-rendus des réunion du Conseil municipal sont disponibles sur le portail www.arleux.fr



## Carnet.

## Chloé NOVION

7 novembre 2014

## Lisa FRÉVILLE

14 novembre 2014

## Léo BRIESMALIN

18 novembre 2014



Mahé BODART

26 novembre 2014

## **Alexina PECQUEUR- NOISIEZ**

23 novembre 2014



## Frédéric GEMGEMBRE

24 novembre 2014

## **Emile WIDIEZ**

13 décembre 2014

De vous à Nous - page 7





## En 2015, le recensement se déroulera dans notre commune

Il aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser!

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public, ce qui permet de développer des actions en fonction des attentes.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe!

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

- Si vous choisissez de répondre par internet, rendezvous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur «Le recensement en ligne, c'est ici». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous remettra lors de son passage. Ensuite, vous n'aurez plus qu'à vous laisser quider.
- Sinon, remplissez lisiblement les questionnaires papier que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il pourra vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pourrez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

## Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www. le-recensement-et-moi.fr

## Á ľagenda

Bicross

19 décembre : Goûter de Noël du club de

20 décembre : Goûter de Noël de l'Olympique Senséen

**31 décembre** : date limite (17 heures) pour vous inscrire sur les listes électorales

4 janvier : Assemblée générale de l'ASLA

**10 janvier** : Assemblée Générale de la Boule arleusienne, salle des fêtes

14 janvier : Collecte du verre

17 janvier : Cérémonie des vœux, salle des

fêtes

**21 janvier** : Réunion publique du Plan Local d'Urbanisme (PLU), salle des fêtes

**24 janvier** : Pièce de théâtre Désiré de Sacha Guitry, salle des fêtes.



## Révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)

Par délibération en date du 7 décembre 2011, la Commune a décidé de prescrire la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le PLU est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'une commune, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

Durant toute la procédure de révision, il est mis à votre disposition une boîte à idées et un registre à l'accueil de la Mairie, aux heures et jours habituels d'ouvertures, destinés à recueillir vos observations pour faire évoluer au mieux notre Plan Local d'Urbanisme.